

Méritocratie scolaire et promotion sociale : idéologie ou réalité empirique?

Bruno-Pier Provençal-Pelletier

Candidat à la maîtrise en sociologie et en administration publique
Université Laval / École Nationale d'Administration Publique

Résumé

Au Québec, la politique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) est empreinte d'un idéal méritocratique. Elle consiste à « favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude »¹. Le présent article s'intéresse à définir la méritocratie et à déterminer si les chances de promotion sociale reposent vraiment sur les capacités et la volonté individuelles telles que mesurées par l'accès à un haut niveau de scolarité. Les études sur la promotion sociale et l'accès à l'enseignement supérieur laissent penser que la méritocratie est davantage une idéologie qu'une réalité empirique.

Mots-clés

Méritocratie/Promotion sociale/Éducation/Ideologie/Bourdieu

Notice biographique

L'auteur de l'article est candidat à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval (Canada). Il s'intéresse principalement aux différents paradigmes scientifiques qui cherchent à expliquer le parcours scolaire des étudiants. En plus de ses études en sociologie, il poursuit une maîtrise en administration publique à l'École Nationale d'Administration publique (Canada).

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/ministere/index.asp?page=mission>